



Coordination
carrefour
Hypermarché

Compte rendu commission vendeur Vendredi 4 Mai 2018

6 points ont été abordés :

1. Le chiffre de l'EPCS
2. Les Effectif vendeurs
3. Bilan des renumérotions vendeurs
4. Point sur Nova
5. Les formations
6. Accord vendeur

1/ le chiffre de l'EPCS :

-7.4% sur EPCS mais on récupère +1 point en comparaison des GSA.

Et -0,1 point par rapport aux spécialistes internet.

Le prix des cartouches encre, des accessoires, des câbles etc.... etc... Dépend du rang tarifaire du magasin.

Ce rang tarifaire est appliqué suivant la décision unique du directeur du magasin.

Pour l'année 2018, la prévision de chiffre est à 0.

Aucun chiffre ne sera fourni officiellement durant la commission.

Compte-rendu de la commission vendeur du 04 mai 2018

<https://www.cgtpcarrefour.fr>

2/ les Effectif vendeurs

Effectif EPCS a subit une perte de -7%

Fin décembre il y avait 1372 vendeurs EPCS à carrefour.

1213 vendeurs signataires

159 vendeurs non signataire.

3/ bilan des renumérations vendeurs

Prime :-6,32% entre 2016 et 2017

Les déstockage expos et braderie doivent être considérés comme des priorités locales afin d'épurer les vieux stocks.

4/ tablette NOVA

Mise en place du FOD sur 4 magasins parisien (direct fournisseur)

Rue du commerce devra apporter un avantage aussi bien au vendeur qu'au magasin:

Cela devra entraîner du chiffre au vendeur, au magasin, ainsi que de la prime.

La connexion à Rue du commerce se fera à l'aide de la tablette NOVA.

D'ici la fin de l'année, l'édition les commandes et les ventes se feront par la tablette uniquement.

Compte-rendu de la commission vendeur du 04 mai 2018

<https://www.cgtcarrefour.fr>

5/ les formations

Il y aura :

6 formations GEM

8 formations PEM

6 formations IMAGES ET SON

Des formations fournisseurs sur les ordinateurs Gaming se feront en magasin.

6/ Accord vendeur

Les négociations syndicales avec les délégués nationaux ont été faites par la direction:

La décision de prolonger l'accord vendeur actuel a été votée jusqu'en juin 2019.

Une nouvelle commission vendeur se fera entre septembre et octobre pour travailler sur le nouvel accord.

Divers :

Les zones OUTLET :

Ce seront des structures dédiées et adaptées suivant chaque magasin.

Le directeur est la seule personne pouvant répondre de la zone attribuée à son magasin.

Compte-rendu de la commission vendeur du 04 mai 2018

<https://www.cgtcarrefour.fr>

Il y aura 3 personnes dédiées sur la zone dont 1 manager.
Ce seront des zones d'invendu du et des autres magasins.
Ce ne sera que du LS (libre service)

Les livraisons sont toujours un problème et la direction travaille à améliorer le temps nécessaire et les obligations des livreurs.

L'outil de vente V9000 va subir de nouvelles modifications ainsi que le système informatique des serveurs afin d'éviter les ralentissements voir plantage des systèmes informatique de carrefour.

Les produits locaux, les produits de déstockages sont mis en priorité locale au bon vouloir du manager.

En l'absence de managers, le vendeur devrait pouvoir prendre des décisions surtout pour les remises de modèle d expo.

En cas de rupture de produit nationaux, il faut remonter l'information afin d'avoir des produits de substitution.

Les produits de substitution doivent avoir une prime sinon ils doivent être mis en priorité locale.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION VENDEURS.

- ✓ Gaëtan Carrefour Barantin
- ✓ Reda Carrefour Vitrolles
- ✓ Bruno Carrefour Antibes



Compte-rendu de la commission vendeur du 04 mai 2018

<https://www.cgtcarrefour.fr>